

L'air en Midi-Pyrénées

Édition 2013

Extrait du rapport d'activité

Ariège



ORAMIP

OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES

Atmo Midi-Pyrénées

ÉDITO

2013 ANNÉE EUROPÉENNE DE L'AIR ! AGIR ENSEMBLE POUR LA QUALITÉ DE L'AIR

« La mauvaise qualité de l'air coûte plus cher en vies humaines que les accidents de la route, ce qui en fait la première cause de décès prématurés liés à l'environnement dans l'UE », rappelait la Commission européenne dans un communiqué le 18 décembre 2013, à l'occasion de l'annonce d'un nouveau train de mesures en faveur de la qualité de l'air en Europe.

Il est aujourd'hui nécessaire que l'approche transversale Air - Climat - Énergie soit renforcée dans le cadre législatif pour assurer la cohérence des actions menées en faveur du climat et de la santé. Localement l'ORAMIP et ses adhérents s'impliquent pour évaluer l'efficacité des actions et leur cohérence, via des outils tels que les inventaires, les mesures et la modélisation, comme en témoignent les actions menées en 2013 que vous retrouverez dans ce rapport d'activité.

2013, année européenne de l'Air et année de l'adoption du projet associatif de l'ORAMIP. Je suis heureuse de vous présenter les axes de ce projet qui définissent les priorités pour la surveillance de la qualité de l'air en Midi-Pyrénées pour les années à venir.

Régine LANGE
Présidente de l'ORAMIP



Le 4 novembre 2013 : Régine Lange a reçu les insignes de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur en tant que Présidente de l'ORAMIP et de la Fédération ATMO France.

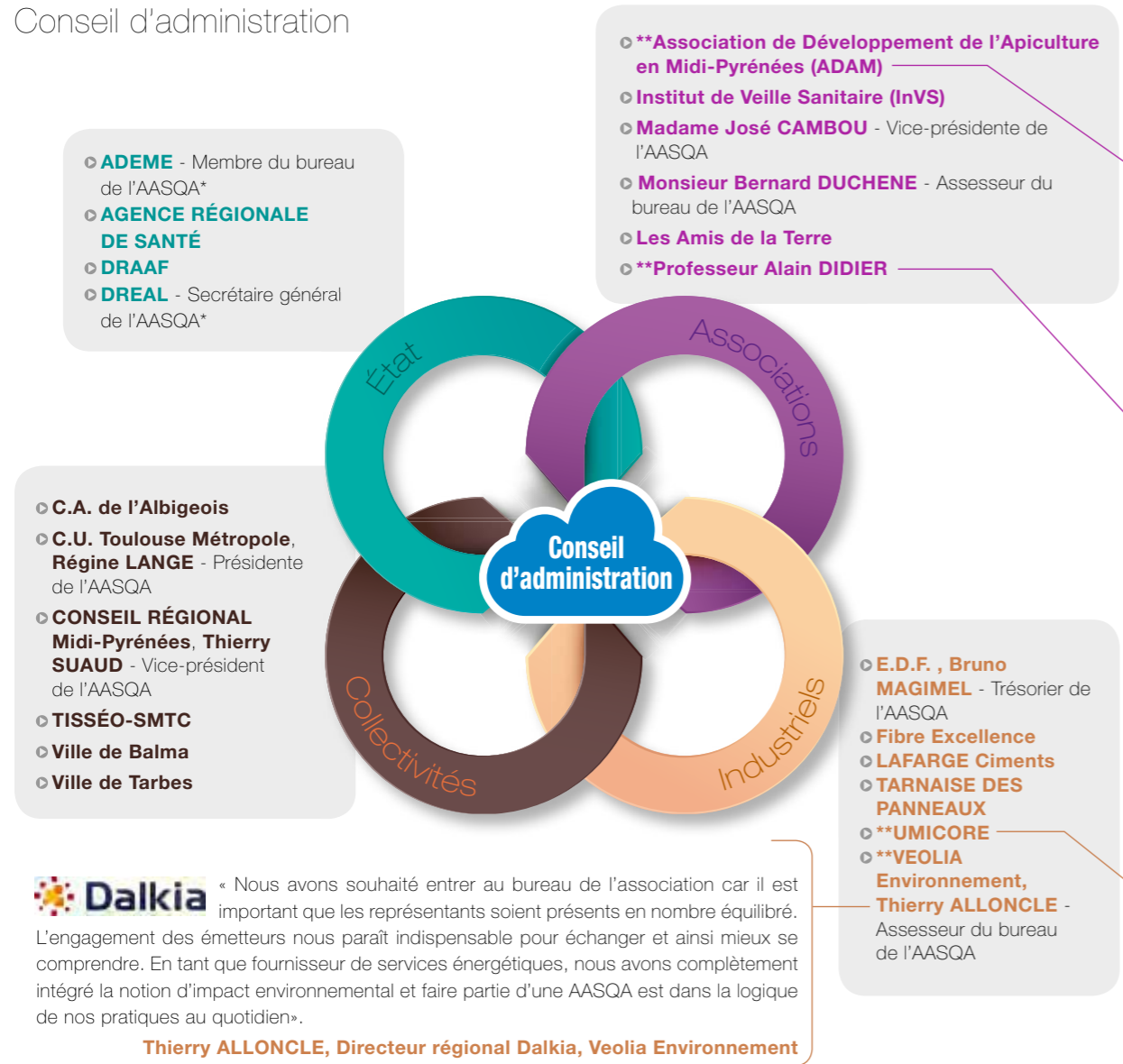
2013 - LE PROJET ASSOCIATIF ADOPTÉ : IL DESSINE LES PERSPECTIVES D'ACTIONS DE L'AASQA*

AXE 1	INTÉRÊT GÉNÉRAL	Maintenir et renforcer les missions d'intérêt général
	Objectif : 1-1	Produire et fournir les données élaborées et validées répondant aux exigences réglementaires.
	Objectif : 1-2	Assurer une couverture optimale du territoire régional en associant aux stations de mesures, les outils de modélisation et l'inventaire des émissions de polluants atmosphériques.
	Objectif : 1-3	Aider ses partenaires à interpréter et comprendre les données locales et régionales.
AXE 2	CLIMAT, AIR ÉNERGIE, SANTÉ PARTENARIATS	Appréhender l'Air selon une vision intégrée Climat, Air, Énergie et Santé, en renforçant les partenariats avec différents organismes et institutions régionaux et nationaux
	Objectif : 2-1	Aider à la prise de décision et à l'évaluation des politiques territoriales et celles des acteurs économiques en matière de qualité de l'air et de pollution atmosphérique.
	Objectif : 2-2	Renforcer les partenariats avec les instances sanitaires régionales en premier lieu.
AXE 3	PRÉCURSEUR THÉMATIQUES ÉMERGENTES	Être précurseur sur les thématiques émergentes en matière de qualité de l'air, aider à l'interprétation des données et à la diffusion des connaissances
	Objectif : 3-1	Participer à la production, à la capitalisation de connaissances sur les thématiques émergentes et à leur diffusion auprès d'un large public.
	Objectif : 3-2	Rester toujours au meilleur niveau de connaissances scientifiques sur les pollutions atmosphériques, tout en étant en prise avec la demande sociale.
AXE 4	INFORMATION COMMUNICATION	Redéfinir la stratégie globale d'information, de communication et de mise à disposition des données
	Objectif : 4-1	Mettre à disposition des données sur la pollution atmosphérique en intégrant les évolutions réglementaires et normatives (dont INSPIRE).
	Objectif : 4-2	Améliorer l'exemplarité environnementale et sociale de l'ORAMIP
	Objectif : 4-3	Améliorer la diffusion des informations, l'accessibilité et l'appropriation des connaissances générales sur la qualité de l'air et ses impacts sanitaires en direction de différentes cibles : le grand public, les industriels, les collectivités territoriales, les partenaires et les médias, etc. et plus particulièrement sur les territoires les plus soumis à une mauvaise qualité de l'air. Faire connaître et reconnaître l'action de l'ORAMIP auprès de différents publics en valorisant son expertise.

* Association Agréée pour la Surveillance de la Qualité de l'Air

Gouvernance de l'association

L'Assemblée générale du 26 juin 2013 a élu un nouveau Conseil d'administration



La parole est aux nouveaux administrateurs de l'ORAMIP ATMO Midi-Pyrénées



« Depuis 2010, un travail de collaboration entre l'ADAM et l'ORAMIP a été mis en oeuvre. C'est pourquoi l'ADAM a souhaité entrer dans le Conseil d'administration de l'ORAMIP. Les apiculteurs souhaitent que l'ADAM et l'ORAMIP puissent être intégrés ensemble dans des projets environnementaux à un niveau régional, permettant de mettre en relation la qualité de l'air et la santé des abeilles ».

Jean-Paul DOUREL, Vice-secrétaire de l'ADAM



Crédit photo : La Dépêche du Midi

« Par ma participation au Conseil d'administration, j'espère pouvoir faire mieux connaître les actions de l'ORAMIP auprès du corps médical et des professionnels de santé en général. Je souhaiterais également participer à la mise en place d'études dans le domaine de la santé respiratoire à partir des travaux effectués par l'ORAMIP dans le domaine de la qualité de l'air ».

**Professeur Alain Didier
Chef de pôle voies respiratoires - CHU de Toulouse**



WVZINC

« UMICORE a décidé de se lancer dans son projet de réhabilitation du site de Viviez, mettant ainsi ses actes en parfait accord avec ses objectifs. Les préoccupations environnementales sont présentes continuellement pour l'ensemble des activités de la société. Prendre part à l'administration d'une association telle que l'ORAMIP, après avoir pu apprécier son savoir-faire dans un domaine aussi essentiel que la qualité de l'air, nous a semblé logique, nous apportant l'occasion de contribuer au mieux à cet objectif commun, à notre niveau de participation ».

Jean-François Farrenq, Environmental Project Manager, Usine de VIVIEZ



« Nous avons souhaité entrer au bureau de l'association car il est important que les représentants soient présents en nombre équilibré. L'engagement des émetteurs nous paraît indispensable pour échanger et ainsi mieux se comprendre. En tant que fournisseur de services énergétiques, nous avons complètement intégré la notion d'impact environnemental et faire partie d'une AASQA est dans la logique de nos pratiques au quotidien ».

Thierry ALLONCLE, Directeur régional Dalkia, Veolia Environnement

Réunions statutaires 2013

Réunions statutaires 2013 :

- ◉ Bureau 21/02/2013
- ◉ Conseil d'administration 21/05/2013
- ◉ Assemblée générale 26/06/2013
- ◉ Bureau 18/12/2013

En 2014, «ATMO Midi-Pyrénées» succèdera à «ORAMIP»

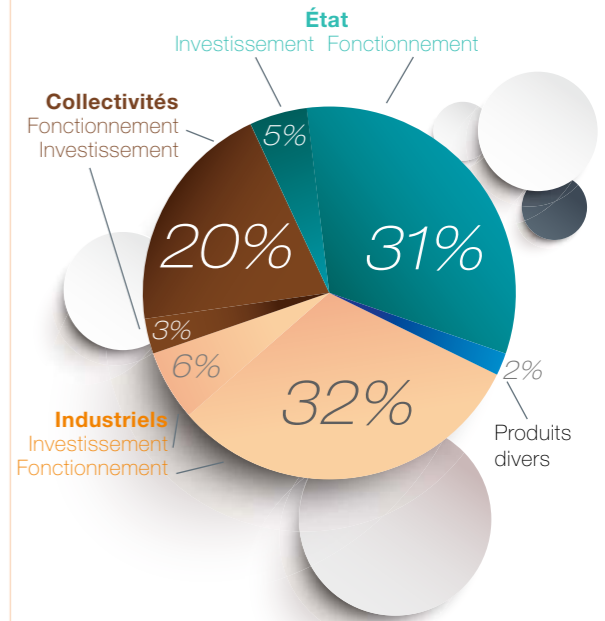
L'Assemblée générale a validé le principe de changement de nom de la structure dans un souci de cohérence avec le réseau des Associations Agréées pour la Surveillance de la Qualité de l'Air fédérées par ATMO France. Une refonte des statuts de l'association est en cours.

Les financements

Indépendance et transparence

Un financement assuré par l'État, les collectivités et les industriels et une prise de décision des 4 collèges de l'ORAMIP sont les garanties de l'indépendance et de la transparence de son information.

Contributions des collèges au financement 2013

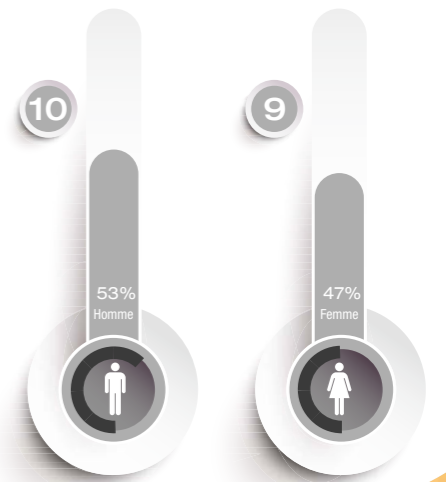


Recherche d'un nouveau bâtiment



L'Assemblée générale a acté le principe d'une recherche d'un nouveau siège pour l'ORAMIP avec pour objectif d'améliorer l'exemplarité environnementale de l'ORAMIP, dans un bâtiment économe en énergie, proche des transports en commun.

Le personnel : 19 SALARIÉS



* Agréée pour la Surveillance de la Qualité de l'Air - ** Nouvellement élu au Conseil d'administration

L'ASSOCIATION EN 2013

L'ORAMIP impliqué dans les programmes de recherche

Impact de la pollution de l'air sur les femmes enceintes



PATer [Pollution Atmosphérique sur le Territoire Français] : cartographier la pollution atmosphérique pour évaluer son impact sur les femmes enceintes.

Convention ATMO France-ANSES, Agence Nationale de Sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'Environnement et du Travail.

Huit associations agréées de surveillance de la qualité de l'air, dont l'ORAMIP, sont particulièrement impliquées pour la Fédération ATMO France dans ce projet qui vise à fournir des concentrations de polluants à l'échelle mensuelle en tout point du territoire français et permettra d'affiner les outils locaux de modélisation de la qualité de l'air. Les données de toutes les AASQA, consolidées dans une base nationale supervisée par l'INERIS, seront remises aux épidémiologistes de l'Inserm - Institut national de la santé et de la recherche médicale - pour leur permettre d'étudier la relation entre exposition maternelle à la pollution de l'air et croissance foetale. Cette étude entre dans le cadre du projet ELFE qui mobilise 400 chercheurs pour suivre plus de 18 000 enfants pendant 20 ans.

En savoir plus :

<http://www.elfe-france.fr>

Produire des indicateurs annuels pour les partenaires



Des travaux ont été engagés en 2013 par l'ORAMIP pour produire des indicateurs annuels relatifs à la pollution de l'air et à son évolution.

Ces indicateurs seront destinés aux partenaires de l'association, eux-mêmes chargés d'établir des bilans en lien avec la qualité de l'air de la région. Sont concernés : les polluants de l'air ambiant, les gaz à effet de serre, l'exposition des populations à la pollution de l'air, le suivi des territoires, etc.

Qualité environnementale dans les quartiers



EUREQUA : Évaluation mUltidisciplinaire et Requalification Environnementale des QUARTiers. Financement : Agence Nationale de Recherche.



Ce projet de recherche s'intéresse à la **qualité environnementale du cadre de vie dans les quartiers** « susceptibles d'évoluer d'un point de vue urbanistique à moyen et long terme », explique Sinda Haouès-Jouve, enseignante-chercheuse en urbanisme et coordinatrice du projet. « L'originalité du projet réside dans le fait de réunir autour d'une même question de recherche les sciences humaines et sociales (urbanistes, géographes, sociologues et psychologues) et les sciences pour l'ingénieur (climatologues, acousticiens et spécialistes de la qualité de l'air) ». Après Marseille en juin 2013 et Paris en octobre 2013, des mesures de qualité de l'air seront réalisées à Toulouse dans le cadre du programme d'actions 2014 de l'ORAMIP.

En savoir plus :

<http://eurequa.univ-tlse2.fr>

Scénariser la qualité de l'air en fonction des projets d'aménagements urbains



PUMIQAT : Projets Urbains et Mobilités Intégrant les exigences locales d'aménagement et de transports durables pour la Qualité de l'Air dans Toulouse Métropole. Partenariat : Toulouse Métropole, Tisséo, AUAT, LaSSP, ORAMIP. Financement : ADEME.

Les partenaires, tous producteurs de données à leur niveau, sont chargés d'élaborer une méthodologie pour évaluer l'impact sur la qualité de l'air des aménagements urbains liés aux déplacements à l'échelle des quartiers. L'ORAMIP produira des cartes de concentration et d'émission de polluants des trois quartiers de Toulouse concernés par l'étude, avant/après l'aménagement envisagé ou selon des scénarisations proposées (voies piétonnes, ligne de bus, fréquence de passage, etc.). Ce projet a une durée de 18 mois.

Les faits marquants pour les acteurs de la qualité de l'air en 2013

Janvier 2013

L'année 2013 est déclarée **Année Européenne de l'Air** par la Commission européenne.

Septembre 2013

Une table ronde sur la pollution de l'air est organisée à l'Assemblée Nationale à laquelle participent Régine LANGE et Josée CAMBOU, respectivement présidente et vice-présidente de l'ORAMIP.

Octobre 2013

• **La pollution de l'air est classée cancérigène par l'Organisation Mondiale de la Santé** (Centre International de Recherche sur le Cancer, 17/10/2013)

• **Deuxièmes Assises Nationales de la Qualité de l'Air** organisées par le Ministère de l'Écologie du Développement Durable et de l'Énergie et l'ADEME.

Décembre 2013

• **Clôture de l'Année Européenne de l'Air** par la Fédération ATMO France et l'ASPA - ATMO-Alsace.

• La Commission européenne annonce de **nouvelles mesures en faveur de la qualité de l'air** : nouveau programme «Air pur pour l'Europe», mesures spécifiques pour les villes, soutien à la recherche et à l'innovation, promotion de la coopération internationale, plafonds nationaux d'émission plus stricts.



«INSPIRE»

Faciliter la diffusion et l'utilisation des données

La directive européenne INSPIRE, vise à établir en Europe une infrastructure de données géographiques pour assurer l'interopérabilité entre bases de données, c'est-à-dire faciliter la diffusion, la disponibilité, l'utilisation et la réutilisation de l'information géographique en Europe.

L'ORAMIP participe aux travaux engagés au niveau national par différents acteurs, dont la Fédération ATMO France dans le cadre du projet PASS.



Credit photo : Jean-Louis COUJLEUX - www.coujeuxsantefrontieres.com

• Régine Lange, Présidente de l'ORAMIP et de la Fédération ATMO France, Mor Ngom, Ministre de l'environnement et du développement durable du Sénégal, Rémi Bertrand Conseil Général du Bas Rhin, ASPA-Atmo Alsace, Président Association pour le Développement des Entreprises et des Compétences ADEC, Roland Ries Sénateur Maire de Strasbourg, Conférence de clôture de l'année européenne de l'air.



Credit : Le Monde, lemond.fr

• Une agence de l'Organisation Mondiale pour la Santé - le Centre international de Recherche sur le Cancer - a classé cancérigène la pollution de l'air en octobre 2013.

Information et communication la rénovation amorcée



En 2013, l'ORAMIP a amorcé la redéfinition de sa stratégie d'information, de communication et de mise à disposition de données comme le prévoit le projet associatif. Une convention a été mise en place avec l'Université Paul Sabatier de Toulouse et un premier travail sur les flux d'information a pu aboutir en 2013 en collaboration avec l'équipe du master « Communication numérique ». (voir illustration de la chaîne de production p10-11)

Harmonisation des supports dans l'objectif de fournir une information claire, précise et facilement compréhensible par tous.

Le bulletin « ORAMIP Infos » et la newsletter « La Lettre » ont été rénovés. La refonte du site internet, engagée en 2012 sous l'angle de l'ergonomie, a été poursuivie par la rédaction d'un cahier des charges.



ORAMIP Infos : le trimestriel diffusé à 3 700 destinataires en ligne sur www.oramip.org

Newsletter d'information : l'actualité de la qualité de l'air en Midi-Pyrénées



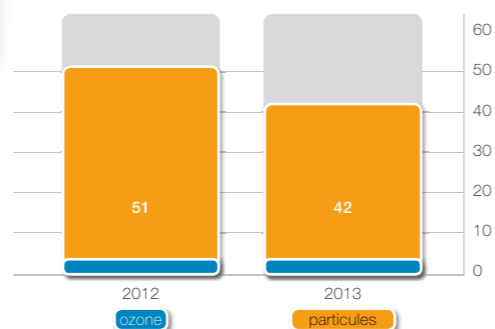
Suivi réglementaire : de nouveaux outils pour améliorer la diffusion des informations en cas d'épisode de pollution, notamment via les réseaux sociaux : le module de diffusion de l'information en cas d'épisode de pollution a été revu. Mise en ligne 2014.

Information du public en cas d'épisode de pollution



42 communiqués ont été diffusés en 2013 pour des épisodes de pollution de l'air dans la région, en nombre moins important qu'en 2012 (51).

Nombre de communiqués envoyés en 2012 et 2013, par polluant.



Les sources d'information sur la qualité de l'air en Midi-Pyrénées

S'informer pour agir : les publications de l'année

28 rapports annuels de suivi de la qualité de l'air publiés en 2013 - à télécharger sur www.oramip.org



- Rapports annuels de qualité de l'air dans les agglomérations de Midi-Pyrénées : Albi, Castres, Tarbes, Toulouse, Grand Cahors
- Bilan ozone
- Proximité industrielle : STCM Toulouse, Viviez (Aveyron), Empoussièrément à proximité de sites industriels de Midi-Pyrénées, Éconotre Bessières (Haute-Garonne), SETMI incinérateur Toulouse, SETMI proximité des mâchefers Toulouse
- Partenariat ORAMIP-TISSEO : Toulouse - état de la qualité de l'air le long des lignes ENVOL, GARONNE et T1 du tramway
- Vallées pyrénéennes : Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), Ax-les-Thermes (Ariège)
- Ginestous Toulouse modélisation de la dispersion des émissions de l'incinérateur VEOLIA



- Aéroport Toulouse Blagnac



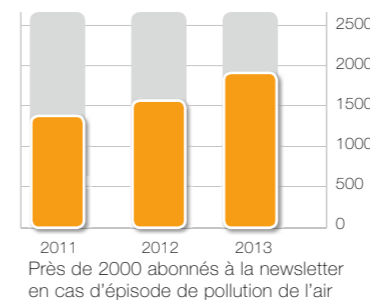
- Partenariat ADAM : phytosanitaires Gers
- Phytosanitaires vallée du Lot
- Partenariat ORAMIP-TISSEO : métro de Toulouse
- Fibre Excellence Saint-Gaudens (Haute-Garonne)



3 newsletters

- L'indice de ma commune 2 fois par jour
- la lettre en cas d'épisode de pollution de l'air
- L'information mensuelle de l'ORAMIP

Les newsletters envoyées en 2013 :
- 496 newsletters indices
- 42 newsletters alerte
- 6 newsletters d'information



1 rapport annuel d'activité

Informations pédagogiques sur les stations de qualité de l'air

4 stations ont été recouvertes par des panneaux pédagogiques en 2013.

Trimestriel "ORAMIP Infos"



Exposition en prêt gratuit / conférences

4 expositions en 2013 (Tarbes, pays Tolosan, Toulouse semaine du développement durable, Balma) et 1 conférence consacrée aux phytosanitaires.

<http://www.oramip.org>

33 000 visites en 2013, 138 000 pages vues.

<http://partenaires.oramip.org>

L'espace dédié aux partenAIRes.

<http://www.midipyrenees.climagir.org>

Les émissions de polluants de l'air par commune.

La vignette indice

Diffuser l'indice de ma commune - code à télécharger sur l'espace Parten'Air.

Réseaux sociaux

@oramip Twitter

187 abonnés Twitter en 2013

Suba @ORAMP

ORAMIP ATMO Midi-Pyrénées Facebook



Présentation à la presse des synthèses des Rencontres internationales Air Climat Santé de Toulouse, en collaboration avec la Fédération ATMO France

LES RELATIONS PRESSE en 2013

- 66 contacts média
- 36 interviews données
- 3 points presse
- 140 retombées média



Participation à la semaine du développement durable à Toulouse

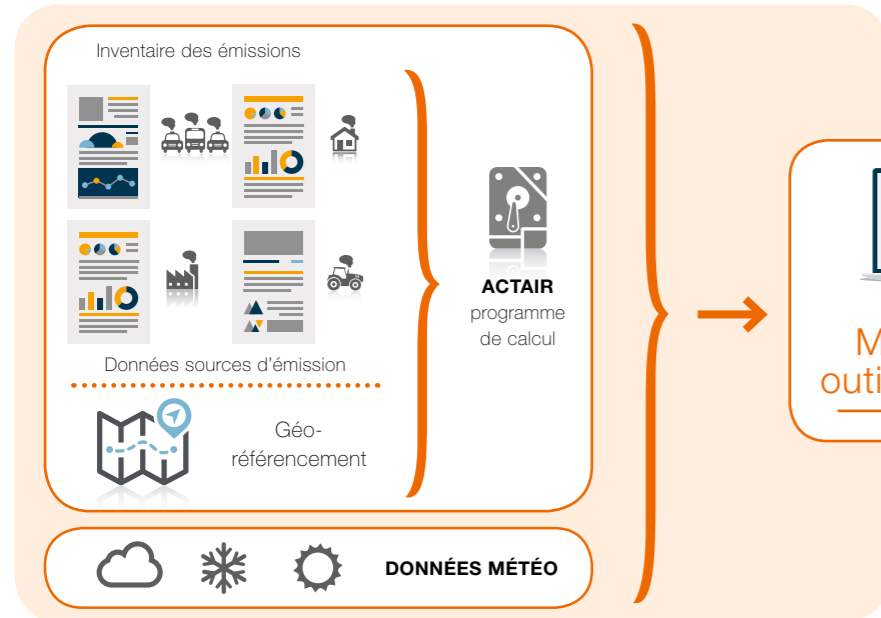
La chaîne de production de l'information

2

ÉVALUER LA CONCENTRATION DE POLLUANTS DANS L'AIR

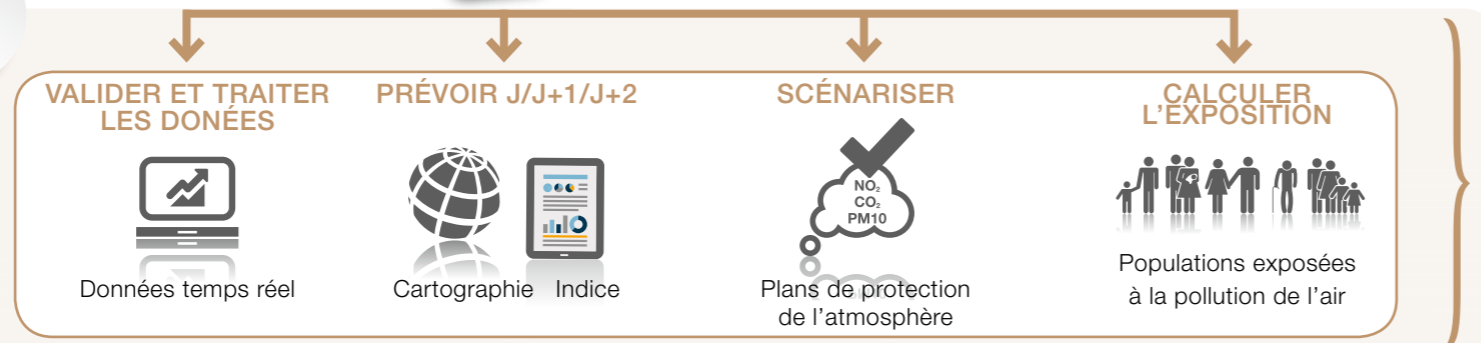
Les partenariats pour la fourniture des données d'émission:

- ▶ Consommations de gaz à l'échelle de la commune. Partenaire : GrDF.
- ▶ Comptages routiers. Partenaires : Conseils généraux, Préfectures, Mairies, Communautés de communes, DIRSO, DIRMC et ASF.
- ▶ Secteurs des industries et des carrières. Partenaire : DREAL.
- ▶ Activités agricoles. Partenaire : DRAAF.
- ▶ Parc roulant national. Partenaire : Citepa, IFSTTAR.
- ▶ Base logement, population, emploi. Base INSEE.
- ▶ Données relatives à l'activité de l'aéroport Toulouse-Blagnac. Partenaire : aéroport Toulouse Blagnac.

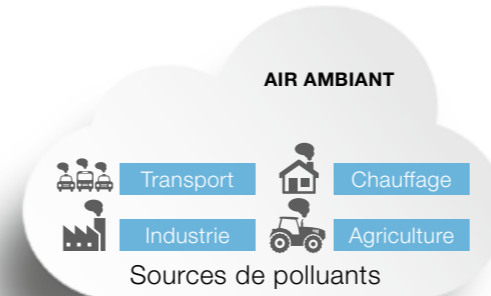


Ajustement du modèle

3 VALIDER, PRÉVOIR ET SCÉNARISER

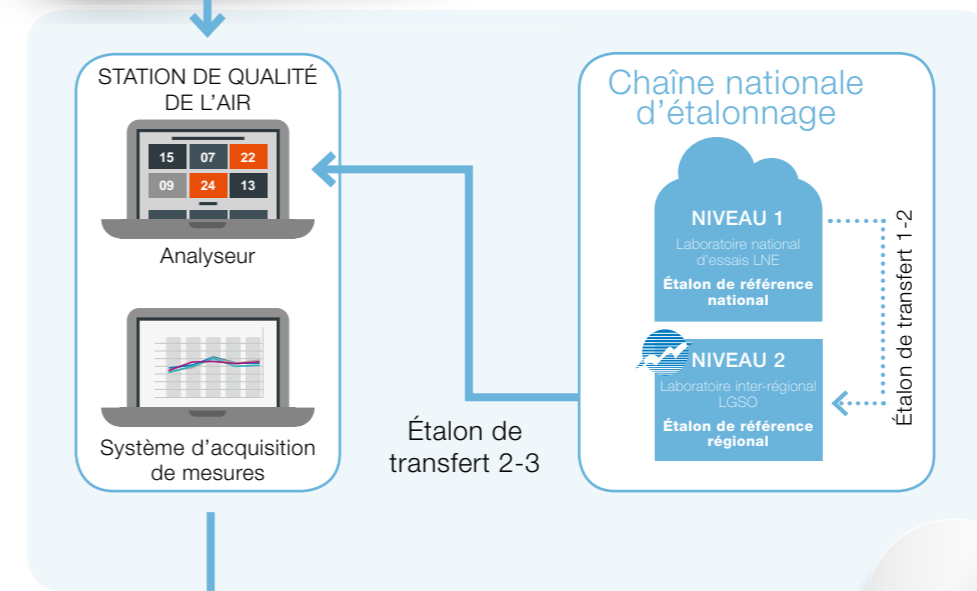


AIR AMBIANT



1

MESURES DE LA CONCENTRATION DE POLLUANTS DANS L'AIR



POSTE CENTRAL INFORMATIQUE

4

INFORMER



LA QUALITÉ DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES EN 2013

Surveillance de la qualité de l'air dans la région : l'ORAMIP améliore le maillage du territoire

Les chiffres clés de la surveillance en 2013

- 32 stations de qualité de l'air soit 88 capteurs permanents
- 3 stations mobiles : 16 campagnes ponctuelles de mesures
- 3 stations semi mobiles
6 campagnes de longue durée en 2013-2014
(Luchon, Pamiers, Ax-les-Thermes, Cahors, Prayssac, Moissac)

98% c'est le taux de fonctionnement des analyseurs de l'ORAMIP en 2013.

Toulouse et proche périphérie

■ Stations fixes de suivi de la qualité de l'air
■ Campagnes de mesures 2013

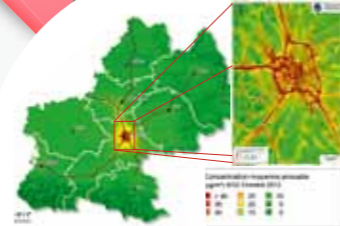
En 2013, l'ORAMIP a participé à une intercomparaison sur les modèles urbains conduite par le LCSQA - Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air.

Région Midi-Pyrénées

■ Stations fixes de suivi de la qualité de l'air
■ Campagnes de mesures 2013

Chiffres clés de la surveillance en 2013

Modélisation urbaine



Exemple de modélisation urbaine sur les zones les plus exposées à proximité des principales infrastructures routières - Concentration annuelle en dioxyde d'azote en Midi-Pyrénées en 2012.

Modélisation régionale

Répartition des particules en suspension. Journée du 4 déc. 2013. **Épisode de pollution de l'air.**

Prévisions à retrouver sur www.oramip.org

- 1 inventaire régional des émissions de polluants et de gaz à effet de serre
- 1 plateforme de modélisation et de prévision régionale (résolution : 4 km)
- 1 plateforme de modélisation urbaine (résolution : 100 mètres)

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL

En 2013-2014 l'ORAMIP améliore la couverture du territoire et le suivi des niveaux de pollution en Midi-Pyrénées.

- Trois départements, l'Ariège, l'Aveyron et le Tarn-et-Garonne, ont été équipés d'un dispositif de mesure en continu durant une année.
- Surveillance renforcée à proximité du trafic routier. Des campagnes de mesures ont été mises en place sur les axes les plus circulés pour adapter le dispositif de surveillance dans les agglomérations de Toulouse et d'Albi.

Ce programme d'actions vise à ajuster les modélisations et les prévisions, à évaluer l'exposition des populations et à situer le niveau de pollution régional au regard des normes européennes.

En 2013, l'ORAMIP a amélioré la modélisation pour mieux anticiper les événements de pollution dans notre région:

- Intégrer dans le modèle régional les concentrations de polluants relevées lors des campagnes ponctuelles de mesures.
- Valider le modèle en tout point du territoire, y compris dans les zones qui ne disposent pas de stations pérennes de surveillance de la qualité de l'air, et détecter les besoins de campagnes pour améliorer les connaissances sur l'exposition des populations à la pollution de l'air.
- Traiter statistiquement l'historique des données de polluants afin d'améliorer la prévision. Deux polluants réglementés sont concernés, les particules inférieures à 10 microns et l'ozone.
- Améliorer l'estimation des émissions horaires de polluants dans l'atmosphère permettant d'affiner la prévision. Prise en compte de l'évolution saisonnière des émissions en fonction des comptages du trafic routier et des températures extérieures ressenties.

AXE 2 CLIMAT, AIR ÉNERGIE, SANTÉ PARTENARIATS

- Une vaste étude sera initiée en 2014 avec plus de 200 points de mesure pour actualiser la cartographie 1991-1996-2006 de la répartition du dioxyde d'azote sur l'agglomération toulousaine.

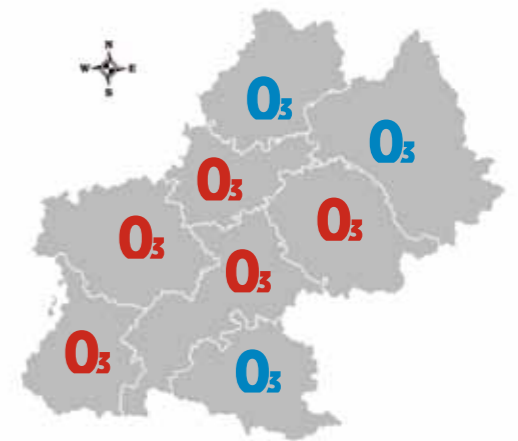
AXE 3 PRÉCURSEUR THÉMATIQUES ÉMERGENTES

- Des partenariats mis en place avec les Conseils Généraux du Gers et de Haute-Garonne pour le suivi des composés phytosanitaires dans l'air.

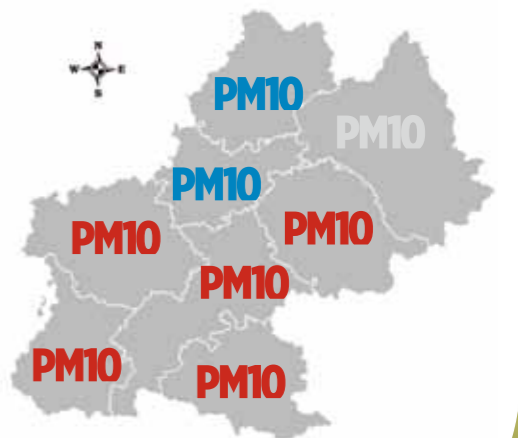
O₃ OZONE : LA TOTALITÉ DU TERRITOIRE COUVERT

PM₁₀ PARTICULES : SURVEILLANCE RENFORCÉE

En 2013, les 8 départements de Midi-Pyrénées ont été équipés de dispositifs de surveillance de qualité de l'air. Ces mesures, ainsi que les plateformes de modélisation et l'inventaire des émissions de polluants, permettent d'obtenir des prévisions quotidiennes et des données de qualité de l'air en tout point du territoire.



O₃ > mesure pérenne
O₃ > mesure ponctuelle en 2013
O₃ > pas de mesure



PM₁₀ > mesure pérenne
PM₁₀ > mesure ponctuelle en 2013
PM₁₀ > pas de mesure

LA QUALITÉ DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES EN 2013

Suivi des valeurs réglementaires : des seuils dépassés

Au cours de l'année 2013, la situation de la qualité de l'air s'est améliorée pour la deuxième année consécutive sur l'ensemble de la région. Les conditions météorologiques pluvieuses ont contribué à limiter la persistance des polluants dans l'air ambiant, notamment pour le dioxyde d'azote et les particules en suspension en période hivernale. La tendance est ainsi à la baisse pour ces deux polluants. Il reste un point noir pour le dioxyde d'azote qui ne respecte pas la valeur limite pour la protection de la santé sur l'agglomération toulousaine près du trafic routier.

Les concentrations en ozone sont globalement en hausse en 2013. Ce polluant est très dépendant des conditions météorologiques au cours de l'été.

Dans l'air ambiant, des valeurs réglementaires restent à respecter



L'objectif de qualité à long terme pour l'ozone n'est toujours pas respecté. À Viviez dans l'Aveyron, en proximité industrielle, la valeur cible pour le cadmium est dépassée. L'objectif de qualité pour les particules inférieures à 2,5 microns n'est pas respecté sur l'agglomération toulousaine. Les valeurs limites pour la protection de la santé sont respectées en 2013.

	Ozone	Benzène	Dioxyde d'azote	Particules < 10 microns	Particules < 2.5 microns	Dioxyde de soufre	Benzo(a) Pyrène	Métaux
Ariège	Orange	-	Vert	Vert	-	-	Vert	-
Aveyron	Orange	-	-	-	-	-	-	Orange cadmium*
Gers	Orange	-	Vert	Vert	Vert	-	Vert	-
Haute-Garonne	Orange	Vert	Vert	Orange	Vert	-	Vert	-
Hautes-Pyrénées	Orange	Vert	Vert	Vert	Vert	-	Vert	-
Lot	Orange	-	Vert	Vert	-	-	Vert	-
Tarn	Orange	-	Vert	Vert	-	-	Vert	-
Tarn-et-Garonne	Orange	-	Vert	Vert	-	-	Vert	-

*proximité industrielle

À proximité du trafic routier, la valeur limite pour la protection de la santé n'est pas respectée sur l'agglomération toulousaine pour le dioxyde d'azote



L'objectif de qualité pour les particules inférieures à 2,5 microns n'est pas respecté sur les agglomérations toulousaine et albigeoise à proximité du trafic routier.

	Dioxyde d'azote	Particules < 10 microns	Particules < 2,5 microns	Monoxyde de carbone
Haute-Garonne	Orange	Vert	Orange	Vert
Hautes-Pyrénées	Vert	-	Vert	Vert
Tarn	Vert	Vert	Orange	-

Échelle des valeurs réglementaires

▶ Valeur limite dépassée

Une valeur limite est un niveau fixé sur la base des connaissances scientifiques afin d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine et/ou sur l'environnement, à atteindre dans un délai donné et à ne pas dépasser une fois atteint.

▶ Valeur cible dépassée

Une valeur cible est un niveau fixé afin d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine et/ou sur l'environnement, à atteindre dans la mesure du possible sur une période donnée.

▶ Objectif de qualité non respecté

Un objectif de qualité est un niveau de concentration à atteindre à long terme, sauf lorsque cela n'est pas réalisable par des mesures proportionnées, afin d'assurer une protection efficace de la santé humaine et de l'environnement dans son ensemble.

▶ Réglementation respectée

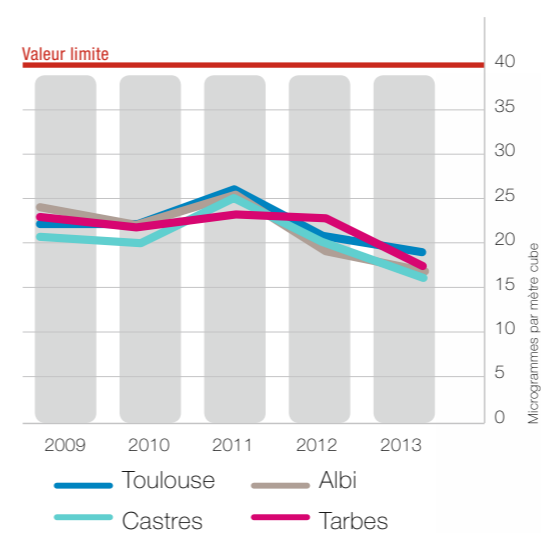
Particules inférieures à 10 microns



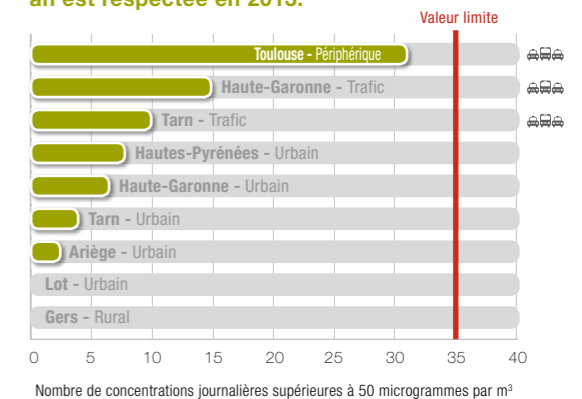
Les particules inférieures à 10 microns (PM10) en 2013 : une baisse des concentrations sur l'ensemble du territoire

Pour la première année depuis l'entrée en vigueur des nouvelles valeurs réglementaires (2010), les valeurs limites pour la protection de la santé sont respectées sur l'ensemble des sites de mesure en 2013. Les conditions météorologiques pluvieuses ont contribué à limiter la persistance des polluants dans l'air ambiant.

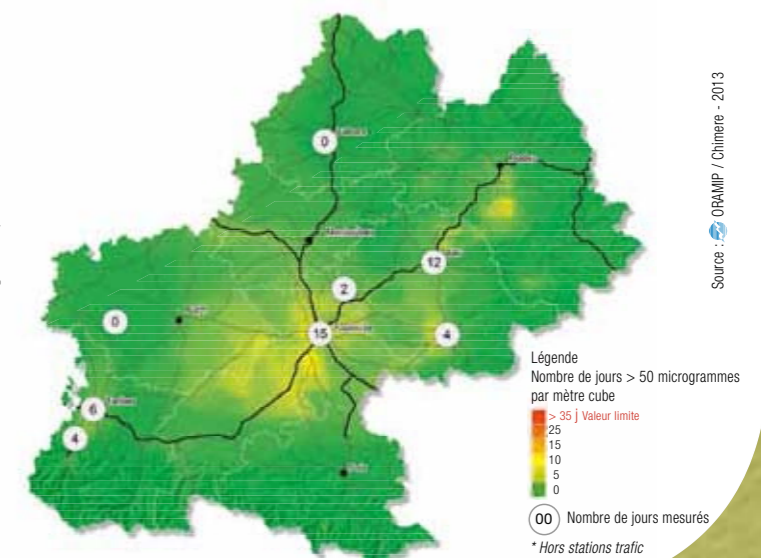
Évolution pluriannuelle des concentrations moyennes en particules inférieures à 10 microns



Particules PM10 : la valeur limite qui autorise des dépassements dans la limite de 35 jours par an est respectée en 2013.

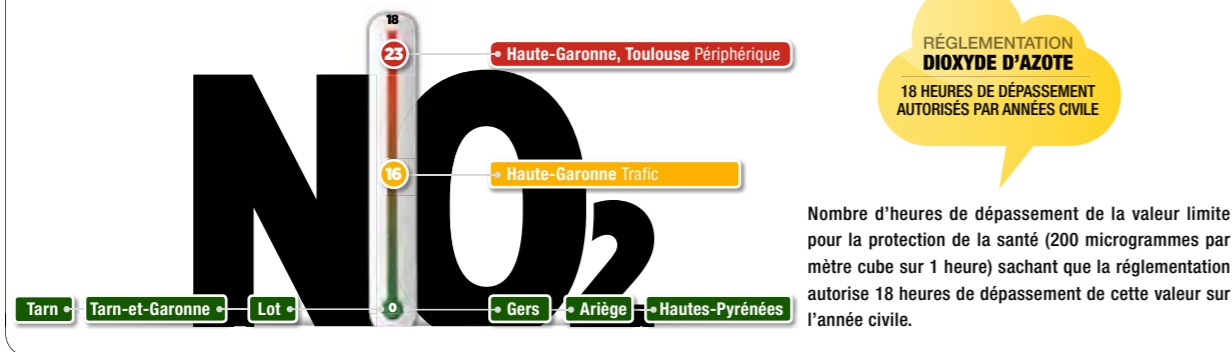


Particules en suspension inférieures à 10 microns : situation par rapport à la valeur limite pour la protection de la santé*



LA QUALITÉ DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES EN 2013

Dioxyde d'Azote



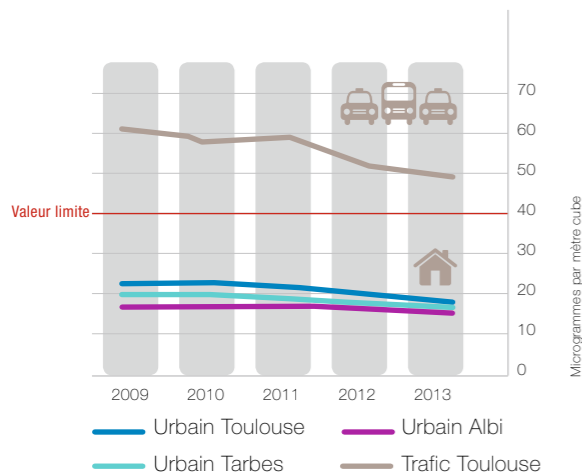
Le dioxyde d'azote (NO₂) : en baisse en 2013

Ce polluant majoritairement émis par le secteur des transports, fait l'objet d'un suivi dans les principales agglomérations régionales.

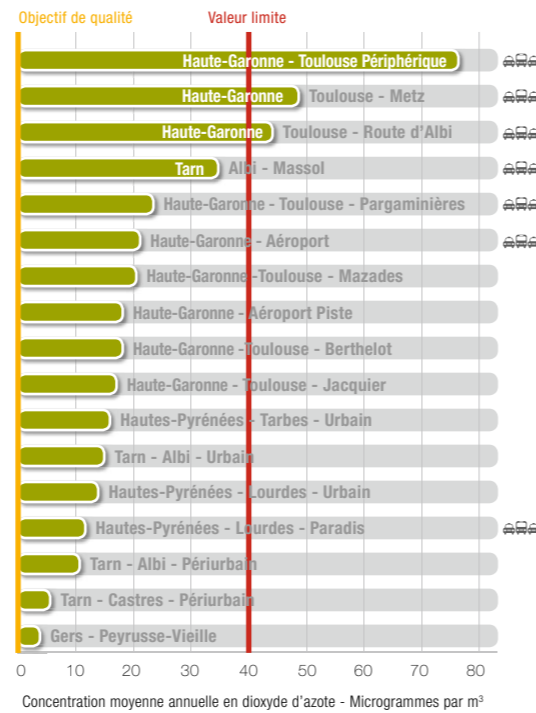
La situation s'améliore en 2013 en zone urbaine et à proximité des axes de circulation.

Cependant la valeur limite pour la protection de la santé humaine en moyenne annuelle est toujours dépassée à proximité du trafic routier dans l'agglomération toulousaine.

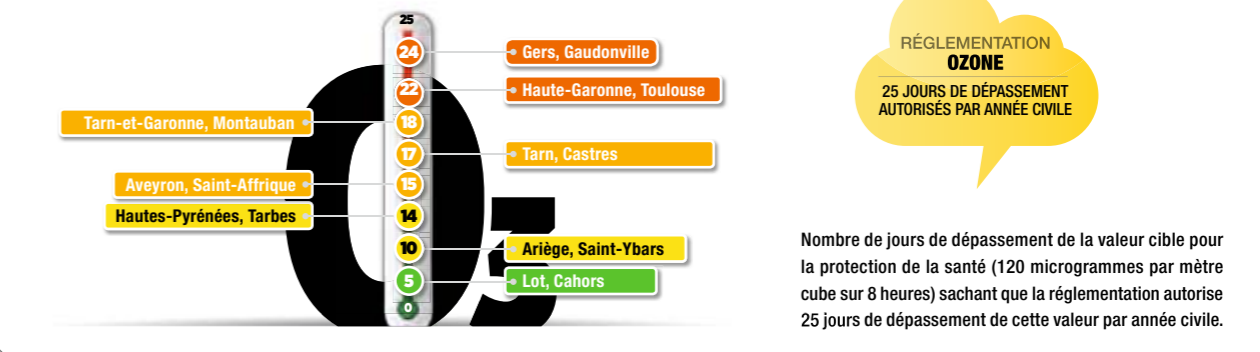
Évolution pluriannuelle des concentrations annuelles en dioxyde d'azote agglomérations Toulouse - Tarbes - Albi



Dioxyde d'azote : situation par rapport à la protection de la santé en 2013



Ozone



L'ozone (O₃) en 2013 : résultats en hausse

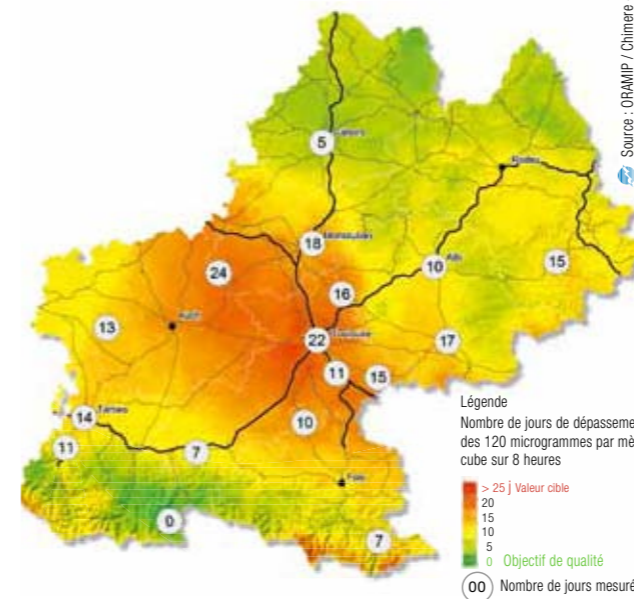
Le nombre de jours de dépassement du seuil pour la protection de la santé en ozone est en augmentation sur une grande majorité des stations, comme en 2012.

L'ORAMIP observe sur la quasi-totalité du territoire régional au moins une journée de dépassement, entraînant le non respect de l'objectif à long terme pour ce polluant (objectif de qualité = aucun dépassement).

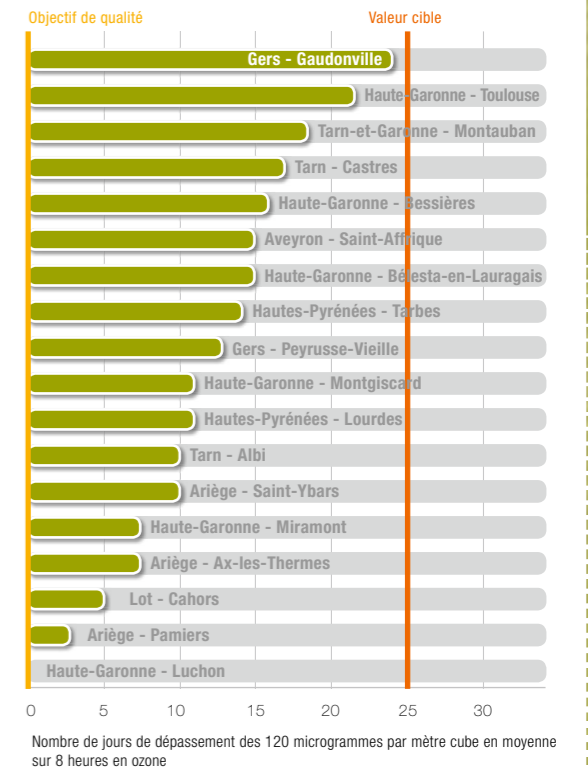
À Bagnères-de-Luchon, cet objectif de qualité est respecté.

Le plus grand nombre de dépassements (24) est observé à Gaudonville dans le Gers, suivi des stations de l'agglomération toulousaine. Le site de Gaudonville est sous influence de l'agglomération toulousaine.

Ozone : situation par rapport à l'objectif de qualité pour la protection de la santé



Ozone : la valeur cible qui autorise des dépassements dans la limite de 25 jours par an est respectée en 2013

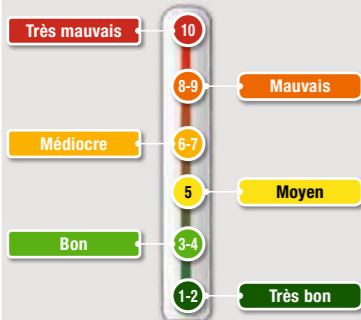


LA QUALITÉ DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES EN 2013

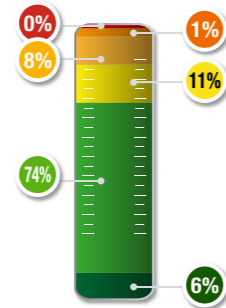
Répartition annuelle des indices journaliers de qualité de l'air

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL

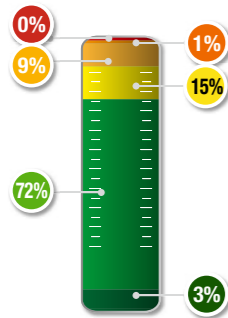
Échelle de l'indice de qualité de l'air de 0 à 10



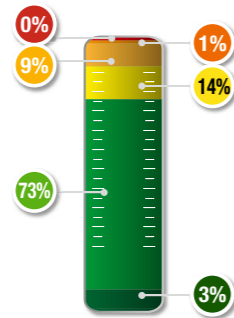
Albi



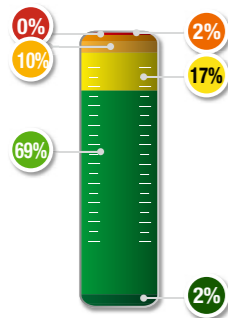
Castres



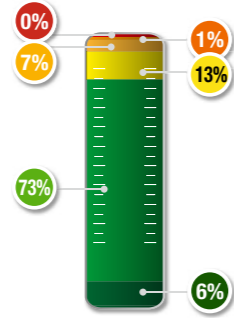
Tarbes



Toulouse



Lourdes



Des prévisions améliorées en 2013

En 2013, les particules en suspension ont été intégrées dans le calcul quotidien de la prévision de l'indice de qualité de l'air pour les 3020 communes de la région Midi-Pyrénées.

La prévision quotidienne de l'indice de qualité de l'air prend donc en compte 3 polluants : l'ozone, le dioxyde d'azote et les particules inférieures à 10 microns.

Les indices de qualité de l'air en 2013

L'indice de qualité de l'air est calculé quotidiennement pour les agglomérations d'Albi, Castres, Tarbes, Lourdes et Toulouse à partir du dispositif de surveillance en place.

Pour toutes les autres communes de la région, une prévision d'indice est calculée tous les jours. Elle est disponible sur oramip.org et peut être rediffusée sur un site partenaire à l'aide d'une vignette actualisée quotidiennement.



En 2013, la proportion d'indices "très bons" à "bons" représente entre 70 et 80 % de l'année selon les agglomérations. La situation est donc globalement meilleure qu'en 2012 (les indices "très bons" à "bons" représentaient alors 60 à 70% de l'année).

La proportion d'indices de qualité de l'air "mauvais" à "très mauvais" représente 1% à 2% de l'année. Les plus mauvais indices enregistrés sont des indices 9 : deux à Toulouse, un à Tarbes au cours d'épisodes de pollution par les particules en suspension, les 27 février et 08 décembre 2013 à Toulouse et le 11 décembre 2013 à Tarbes.

620, c'est le nombre d'abonnés en 2013 à la newsletter quotidienne des indices de qualité de l'air.

Abonnement gratuit sur oramip.org

Résultats par station et par polluant en 2013

HAUTE-GARONNE (31)		Moyenne Annuelle	AOT40	Max journalier	Max.Moy. 8h	Nb Jour Moy. 8h > 120 µg/m³	Nb jour > 50 µg/m³	Nb heure > 200 µg/m³	Max Horaire
	COLOMIERS	58	15683		155	19			172
	MONTGISCARD	59	11515		146	11			169
	TOULOUSE MAZADES	21						0	136
	Ozone	56	16160		161	21			183
	Particules PM10	20		78			7		
	Particules PM2.5	15							
	TOULOUSE JACQUIER	17						0	141
	Ozone	56	15013		170	21			193
	Particules PM10	18		78			5		
	TOULOUSE BERTHELOT	18						0	134
	Ozone	55	14886		162	18			185
	Particules PM10	19		73			3		
	Particules PM2.5	13							
	Dioxyde de soufre	0,2		2,1					6
	Benzo(a)pyrène	0,1							
	Arsenic	0,3							
	Cadmium	0,1							
	Nickel	0,9							
	Plomb	3,5							
	TOULOUSE METZ	49						1	216
	Dioxyde d'azote	2,0							
	Benzène								
	TOULOUSE PARGAMINIÈRES	23						0	179
	Dioxyde d'azote	0,3		1,1	3,2				9,9
	Monoxyde de carbone	1,5							
	Benzène								
	TOULOUSE PÉRIPHÉRIQUE	75						23	243
	Dioxyde d'azote	34		108			32		
	Particules PM10	0,4		1,2	1,9				2,4
	Monoxyde de carbone	1,6							
	Benzène								
	TOULOUSE TRAFIC	45						16	278
	Dioxyde d'azote	23		76			15		
	Particules PM10	14							
	Particules PM2.5								
	BLAGNAC AÉROPORT TRAFIC	21						0	176
	Dioxyde d'azote	20		80			7		
	Particules PM10	1,0							
	Benzène								
	BLAGNAC AÉROPORT PISTE	18						0	130
	Dioxyde d'azote	20		78			4		
	Particules PM10								
	BESSIÈRES ECONOTRE	19						2	
	Particules PM10	57		150			16		162
	Ozone*	0,3							
	Arsenic	0,1							
	Cadmium	0,1							
	Nickel	0,4							
	Plomb	2,3							
	TOULOUSE SETMI EISENHOWER	19						4	
	Particules PM10	0,3		78					
	Arsenic	0,1							
	Cadmium	0,1							
	Nickel	0,8							
	Plomb	3,1							
	TOULOUSE SETMI CHAPITRE	21						9	
	Particules PM10	0,3		81					
	Arsenic	0,1							
	Cadmium	0,1							
	Nickel	0,7							
	Plomb	3,4							

Données en microgrammes par mètre cube sauf arsenic, cadmium, nickel, plomb, benzo(a)pyrène en nanogrammes par mètre cube et monoxyde de carbone en milligrammes par mètre cube.

Proximité trafic Urbain Périurbain Proximité industrielle Rural * Mesure temporaire

HAUTE-GARONNE (31)		Moyenne Annuelle	AOT40	Max journalier	Max.Moy. 8h	Nb Jour Moy. 8h > 120 µg/m³	Nb jour > 50 µg/m³	Nb heure > 200 µg/m³	Max Horaire
	TOULOUSE BOULODROME								
	Plomb	9,1							
	TOULOUSE FAURE								
	Plomb	7,2							
	TOULOUSE FERRY								
	Plomb	7,0							
	SAINT-GAUDENS DAURAT								
	Dioxyde de soufre	0,4		4,4					26
	Hydrogène sulfuré								
	SAINT-GAUDENS MIRAMONT								
	Dioxyde de soufre	2,2		8,5					45
	Hydrogène sulfuré								
	Ozone	51			140	7			151
TARN (81)									
	ALBI CANTEPAU								
	Dioxyde d'azote	11						0	83
	Ozone	47	9994		135	10			152
	ALBI DELMAS								
	Dioxyde d'azote	15						0	115
	Ozone	49	8910		130	7			146
	Particules PM10	17		56			2		
	Dioxyde de soufre	0,5		6,5					11,0
	CASTRES								
	Dioxyde d'azote	8						0	76
	Ozone	56	14206		138	17			149
	Particules PM10	17		62			4		
HAUTES-PYRENEES (65)									
	TARBES								
	Dioxyde d'azote	16						0	148
	Ozone	54	13012		143	14			159
	Particules PM10	18		69			5		
	Dioxyde de soufre	0,0		1,6					14
	Benzo(a)pyrène	0,2							
	LOURDES LAPACCA								
	Dioxyde d'azote	13						0	141
	Ozone	55	10078		141	11			152
	Particules PM10	13		58			4		
	LOURDES PARADIS								
	Dioxyde d'azote	12						0	110
	Particules PM2.5	10							
	Monoxyde de carbone	0,2		0,5	0,7				2,1
TARN-ET-GARONNE (82)									
	MONTAUBAN								
	Ozone	57	13514		151	18			164
HAUTE-GARONNE (31)									
	BELESTA								
	Ozone	65	13226		135	15			153
GERS (32)									
	GAUDONVILLE								
	Ozone	66	16710		151	24			165
	PEYRUSSE VIEILLE								
	Dioxyde d'azote	2						0	12
	Ozone	67	11159		134	13			144
	Particules PM10	15		49			0		
	Particules PM2.5	9							
	Benzo(a)pyrène	0,04							
	Arsenic	0,16							
	Cadmium	0,05							
	Nickel	0,43							
	Plomb	1,71							
AVEYRON (12)									
	VIVIEZ USINE								
	Arsenic	1,2							
	Cadmium	8,3							
	Plomb	11							

Données en microgrammes par mètre cube sauf arsenic, cadmium, nickel, plomb, benzo(a)pyrène en nanogrammes par mètre cube et monoxyde de carbone en milligrammes par mètre cube.

Proximité trafic Urbain Périurbain Proximité industrielle Rural

VIVIEZ PLACE 8 MAI		Moyenne Annuelle	AOT40	Max journalier	Max.Moy. 8h	Nb Jour Moy. 8h > 120 µg/m³	Nb jour > 50 µg/m³	Nb heure > 200 µg/m³	Max Horaire
	Arsenic	0,6							
	Cadmium	4,8							
	Plomb	4,7							
VIVIEZ STADE									
	Arsenic	1,1							
	Cadmium	1,6							
	Plomb	9,3							

Mesures temporaires longue durée

ARIEGE (09)		Moyenne sur la période	AOT40	Max journalier	Max.Moy. 8h	Nb Jour Moy. 8h > 120 µg/m³	Nb jour > 50 µg/m³	Nb heure > 200 µg/m³	Max Horaire
AX-LES-THERMES									
	Dioxyde d'azote	12						0	79
	Ozone	61	10006		135	7			150
	Particules PM10	17		46			0		
PAMIER									
	Dioxyde d'azote	9						0	74
	Particules PM10	18		54			1		
HAUTE-GARONNE (31)									
	LUCHON								
	Dioxyde d'azote	10						0	73
	Ozone	51	4305		113	0			126
	Particules PM10	20		50			0		
LOT (46)									
	PRAYSSAC								
	Dioxyde d'azote	15						0	73
	Particules PM10	27		45			0		
CAHORS									
	Dioxyde d'azote	9						0	44
	Ozone	51	10810		130	5			136
	Particules PM10	18		50			0		
TARN (81)									
	ALBI MASSOL								
	Dioxyde d'azote	33						0	159
	Particules PM10	26		81			10		
	Particules PM2.5	17							
TARN-ET-GARONNE (82)									
	MOISSAC								
	Dioxyde d'azote	19						0	97
	Particules PM10	21		50			0		

Mesures temporaires courte durée

ARIEGE (09)		Moyenne sur la période	AOT40	Max journalier	Max.Moy. 8h	Nb Jour Moy. 8h > 120 µg/m³	Nb jour > 50 µg/m³	Nb heure > 200 µg/m³	Max Horaire
	SAINT-YBARS								
	Ozone	81	8537		156	10			183
AVEYRON (12)									
	SAINT-AFFRIQUE								
	Ozone	67	9650		157	15			157
	VIVIEZ								
	Particules PM2.5	15							

Données en microgrammes par mètre cube sauf arsenic, cadmium, nickel, plomb, benzo(a)pyrène en nanogrammes par mètre cube et monoxyde de carbone en milligrammes par mètre cube.

Proximité trafic Urbain Périurbain Proximité industrielle Rural

LA QUALITÉ DE L'AIR PAR DÉPARTEMENT EN 2013

La qualité de l'air en Ariège

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL

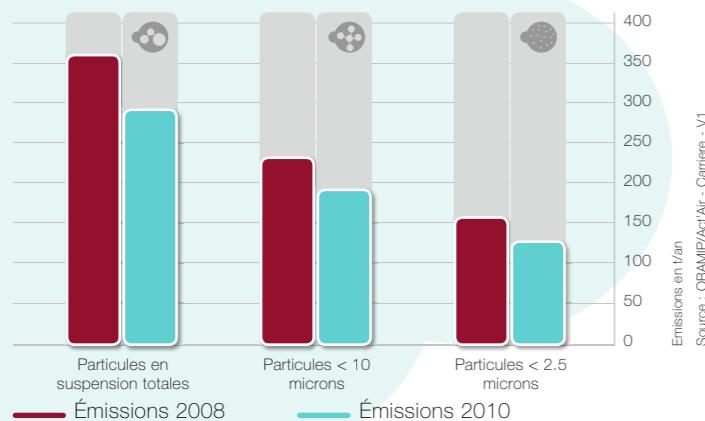
- ▶ **Pamiers** : 1 an de mesures à compter du 31 août 2013. Suivi de l'ozone, des oxydes d'azote et des particules en suspension.
- ▶ **Ax-les-Thermes** : première évaluation de la qualité de l'air dans les vallées pyrénéennes.
- ▶ **Saint-Ybars** : suivi de l'ozone pour améliorer les connaissances et affiner les prévisions.
- **Proximité de 3 carrières : mesures des retombées totales de particules dans l'air.** Le réseau a été modernisé en 2013 par un équipement de jauges d'Owen en remplacement des plaquettes de dépôt, ce qui améliore la précision des prélèvements.

inventAIRe

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL **AXE 2** CLIMAT, AIR ÉNERGIE, SANTÉ PARTENARIATS

En 2013, l'inventaire des émissions de polluants a été actualisé avec les émissions provenant des carrières. Les quantités d'extraction permettent de calculer les émissions de particules. La réduction de l'activité d'exploitation des carrières en 2010 engendre une réduction des émissions de particules par rapport à l'année de référence 2008.

Émissions de particules par les carrières



Premières études de qualité de l'air dans les vallées pyrénéennes

Des résultats conformes à la réglementation

L'ORAMIP a mis en place deux stations de qualité de l'air dans les Pyrénées, l'une à Ax-les-Thermes en décembre 2011, l'autre dans le centre ville de Bagnères-de-Luchon en juillet 2012. Ces deux études, qui ont pris fin en septembre 2013, résultent d'un partenariat ORAMIP-Contrat de Projet État-Région.

La réglementation est respectée pour la quasi-totalité des polluants suivis. Seul l'objectif de qualité à long terme en ozone n'est pas respecté à Ax-les-Thermes.

Rapport disponible sur www.oramip.org



● 5 septembre 2013 : présentation à la presse de la station de qualité de l'air de PAMIERS par Régine LANGE, Présidente de l'ORAMIP, en présence de Martin MALVY, Président du Conseil Régional de Midi-Pyrénées.

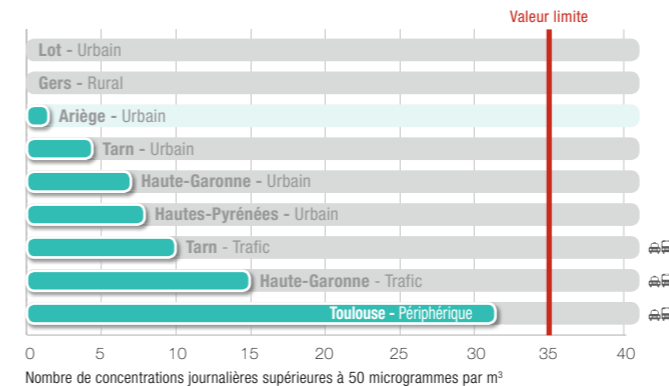
Les niveaux de pollution de l'air relevés en Ariège en 2013

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL

Les campagnes de mesures réalisées à Saint-Ybars, Pamiers et Ax-les-Thermes ont permis d'obtenir, par modélisation, des concentrations de polluants en tout point du territoire et d'affiner les prévisions diffusées quotidiennement sur www.oramip.org.

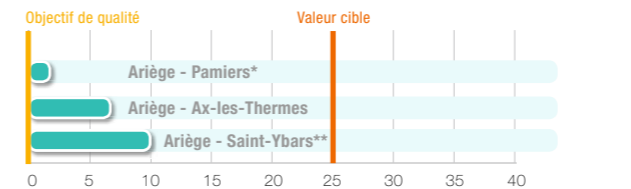
Particules en suspension < 10 microns (PM10)

Situation vis-à-vis de la protection de la santé



● **Particules inférieures à 10 microns: la valeur limite pour la protection de la santé est respectée en 2013 en Ariège.**

Ozone - Situation vis-à-vis de la protection de la santé - Ariège



Nombre de jours de dépassement des 120 microgrammes par mètre cube en moyenne sur 8 heures

* Pamiers : démarrage 31/08/2013 ** Saint-Ybars : suivi juillet-août - 2013

Réglementation: situation du département

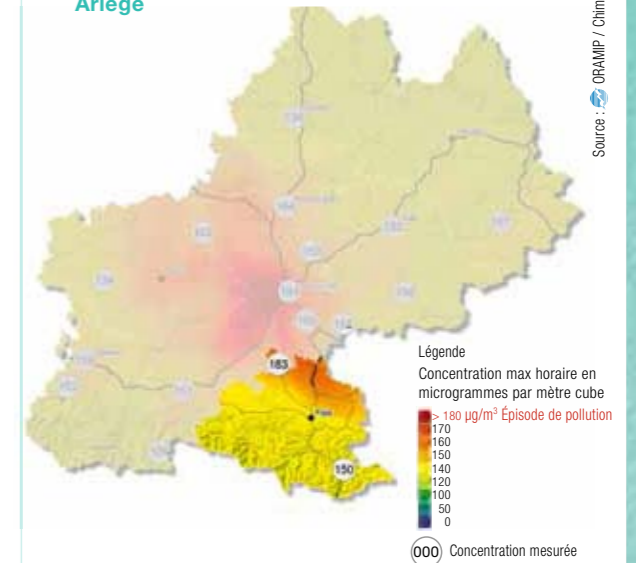
	Particules	Ozone	Dioxyde d'azote	Benzo(a) Pyrène
Ax-les-Thermes	✓	✗	✓	✓
Pamiers	✓	*	✓	-
Saint-Ybars	-	✗	-	-

* Démarrage 31/08/2013

L'objectif de qualité à long terme n'a pas été respecté pour l'ozone en 2013 en Ariège comme sur la quasi-totalité de la région. L'ORAMIP a observé 10 journées de dépassement à Saint-Ybars, 7 à Ax-les-Thermes, 2 à Pamiers.

Pour les autres polluants, la réglementation a été respectée en Ariège en 2013.

Modélisation des concentrations horaires maximales en ozone pour l'année 2013 en Ariège



Épisodes de pollution de l'air

- **Ozone** : pour la deuxième année consécutive, le seuil d'information du public en ozone a été dépassé à Saint-Ybars. Le nord du département est impacté par la pollution qui se forme sur l'agglomération toulousaine. Ainsi, le 12 juillet 2013, un épisode de pollution de l'air était déclenché à Saint-Ybars ainsi que sur l'agglomération de Toulouse.
- **Particules en suspension inférieures à 10 microns** : un épisode de pollution de l'air a été déclenché pour 4 départements de la région, dont l'Ariège, le 4 décembre 2013 à 8h.

Perspectives 2014

▶ Poursuivre les mesures de qualité de l'air à Pamiers jusqu'à la fin de l'été 2014. Ces mesures permettent **d'améliorer les connaissances, d'ajuster les modélisations et d'affiner les prévisions.**

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL

▶ **Accompagner les services de l'État et adapter le dispositif de surveillance de la qualité de l'air** pour décliner localement l'arrêté du 26 mars 2014 relatif au déclenchement des procédures préfectorales en cas d'épisodes de pollution dans l'air ambiant.

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL

Perspectives 2014

Diffuser et valoriser le projet associatif de l'ORAMIP

AXE 4 INFORMATION COMMUNICATION
Diffuser, valoriser et initier la mise en œuvre opérationnelle du projet associatif : préciser les axes de développement, le programme d'actions associées et les moyens à mobiliser

Améliorer la couverture du territoire

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL
L'ORAMIP poursuivra ses campagnes de mesures mobiles pour ajuster les modèles de prévision de la qualité de l'air : à Pamiers en Ariège, à Moissac dans le Tarn-et-Garonne. Un dispositif de suivi des particules en suspension du dioxyde d'azote et de l'ozone sera déployé à Millau dans l'Aveyron.

Renforcer le suivi des mesures de particules fines en suspension

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL
Pérenniser le suivi à proximité du trafic routier à Albi.

Réorganiser le dispositif de suivi de la qualité de l'air dans les agglomérations toulousaine et montalbanaise

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL
À Toulouse, réagencer la station Mazades pour y installer des appareils répondant aux normes du Comité Européen de Normalisation et remplacer le site Pargaminières suite à la piétonnisation du quartier, par un nouveau site à proximité du trafic routier. À Montauban, redéployer le dispositif de suivi de l'ozone et le compléter par des mesures d'oxyde d'azote et de particules en suspension.

Surveiller la qualité de l'air dans le métro de Toulouse et le long du tracé

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL **AXE 3** PRÉCURSEUR THÉMATIQUES ÉMERGENTES
Étudier la qualité de l'air le long du tracé de la ligne B du métro et évaluer les concentrations de particules sur les stations les plus fréquentées.

Améliorer la modélisation et ajuster les prévisions

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL **AXE 2** CLIMAT, AIR ÉNERGIE, SANTÉ PARTENARIATS
Transposer la modélisation urbaine développée pour l'aire Toulousaine sur les principales agglomérations de Midi-Pyrénées, pour cartographier les territoires et les populations exposés. Poursuivre le travail d'adaptation statistique et de temporalisation des émissions pour affiner les prévisions de qualité de l'air pour mieux anticiper les épisodes de pollution.

Laboratoire Grand Sud Ouest

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL
Finaliser la chaîne d'étalonnage pour le dioxyde d'azote et assurer un exercice d'inter-comparaison des sept laboratoires d'étalonnage français. Diffuser des certificats d'étalonnage au format numérique.

Étudier la mise en place d'une GMAO

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL
La GMAO - Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur - apporte une aide précieuse pour planifier, prévoir et anticiper. Elle aura pour fonction d'assurer la traçabilité de l'information et un suivi précis pour le respect des normes.

Déployer le dispositif d'information et d'alerte sur tout le territoire

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL
Conformément à l'arrêté du 26 mars 2014 relatif au déclenchement des procédures préfectorales en cas d'épisodes de pollution dans l'air ambiant.

Cartographier le dioxyde d'azote sur l'agglomération toulousaine

AXE 2 CLIMAT, AIR ÉNERGIE, SANTÉ PARTENARIATS
Réaliser une campagne de mesures du dioxyde d'azote durant plusieurs semaines en hiver et en été pour compléter l'historique des cartographies de pollution de l'air réalisées par l'ORAMIP.

Actualiser l'inventaire des sources de pollution de l'air

AXE 2 CLIMAT, AIR ÉNERGIE, SANTÉ PARTENARIATS
L'ORAMIP poursuit la mise à jour de l'inventaire des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre. Ce travail permet d'améliorer les données d'entrée des modèles de prévision de l'ORAMIP et de produire des indicateurs de référence pour les plans et programmes.

Améliorer les connaissances aux abords de la plateforme aéroportuaire

AXE 2 CLIMAT, AIR ÉNERGIE, SANTÉ PARTENARIATS
Le travail d'inventaire détaillé des sources d'émission de polluants sur la zone aéroportuaire sera poursuivi et des cartographies de pollution de l'air seront réalisées sur ce secteur en lien avec l'aéroport Toulouse-Blagnac.

Poursuivre l'implication de l'ORAMIP dans les plans et programmes locaux

AXE 2 CLIMAT, AIR ÉNERGIE, SANTÉ PARTENARIATS
L'ORAMIP participe à l'élaboration et à l'évaluation des plans et programmes locaux : Plan de Protection de l'Atmosphère de l'agglomération toulousaine, Schéma Régional Climat Air Énergie, Plans Climat Énergie Territoriaux et Plan Régional Santé Environnement.

Définir l'origine des particules en suspension sur le territoire régional

AXE 3 PRÉCURSEUR THÉMATIQUES ÉMERGENTES
Le suivi des particules en suspension fera l'objet de travaux spécifiques pour mieux comprendre l'origine des événements de pollution.

Assurer le suivi des phytosanitaires dans l'air

AXE 3 PRÉCURSEUR THÉMATIQUES ÉMERGENTES
Mettre en place des mesures de phytosanitaires dans l'air en milieu urbain à Auch et en milieu rural dans le Lauragais, en partenariat avec les conseils généraux du Gers et de la Haute-Garonne.

S'impliquer dans les programmes de recherche initiés en 2013

AXE 2 CLIMAT, AIR ÉNERGIE, SANTÉ PARTENARIATS **AXE 3** PRÉCURSEUR THÉMATIQUES ÉMERGENTES
Participer aux programmes EUREQUA - qualité environnementale des quartiers, PATer - Pollution Atmosphérique sur le Territoire français, et PUMIQAT - impact des aménagements urbains.

Rénover la stratégie globale d'information, de communication et de mise à disposition de données

AXE 4 INFORMATION COMMUNICATION
Définir la stratégie de communication en collaboration avec l'université Paul Sabatier de Toulouse. Finaliser la refonte du site internet, notamment par la mise en ligne du module de diffusion des alertes en cas d'épisodes de pollution, des suivis réglementaires et des cartographies d'exposition.

Améliorer l'exemplarité environnementale

AXE 4 INFORMATION COMMUNICATION
Poursuivre la recherche d'un bâtiment économe en énergie et proche des transports en commun pour porter la nouvelle identité de l'ORAMIP qui en 2014 devient ATMO MIDI-PYRENEES.

Ils sont adhérents de l'ORAMIP en 2013

ADMINISTRATIONS

ADEME
AGENCE REGIONALE DE SANTE
DRAAF
DREAL

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

C.A. DE L'ALBIGEOIS
C.A. DE CASTRES-MAZAMET
LE GRAND MONTAUBAN
LE GRAND RODEZ
C.A. LE GRAND TARBES
COMMUNAUTE URBAINE TOULOUSE METROPOLE
CONSEIL GENERAL DE HAUTE-GARONNE
CONSEIL GENERAL DU GERS
CONSEIL GENERAL DU TARN ET GARONNE
CONSEIL REGIONAL DE MIDI-PYRENEES
DECOSET
SICOVAL
TISSEO-SMTC
VILLE D'AUCH
VILLE DE BALMA
VILLE DE BLAGNAC
VILLE DE COLOMIERS
VILLE DE CUGNAUX
VILLE DE GAILLAC
VILLE DE LOURDES
VILLE DE MILLAU
VILLE DE TARBES
VILLE DE TOULOUSE

ACTIVITÉS ÉMETTRICES

AEROPORT DE TOULOUSE-BLAGNAC
AIRBUS FRANCE
ARKEMA FRANCE
AUBERT DUVAL
COFELY GDF-SUEZ
E.I.V. - SNCF
ECONOTRE
ELECTRICITE DE FRANCE
ENROBES TOULOUSE
FERROPEM
FIBRE EXCELLENCE
KNAUF SUD-OUEST
LAFARGE CEMENTS
RIO TINTO / TALCOS DE LUZENAC
SECAM
SETMI
SETMO / NOVERGIE
SIADOUX /B.G.O.
SNAM
SOCARO COLAS
SOGEFIMA (MALET)
SOGRAR / B.G.O.
SOLEV
STCM
TARNAISE DES PANNEAUX
UMICORE

UNION DES INDUSTRIES DE PROTECTION DES PLANTES
VEOLIA
VEOLIA ENVIRONNEMENT / DALKIA
VERRERIE OUVRIERE D'ALBI

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES - ASSOCIATIONS

AMIS DE LA TERRE
ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT DE L'APICULTURE EN MIDI-PYRENEES (ADAM)
ASSOCIATION PAYS TOLOSAN
ASSOCIATION POUR LA PREVENTION DE LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE (APPA)
ASSOCIATION REGIONALE POUR L'ENVIRONNEMENT (ARPE)
CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ENVIRONNEMENTAL REGIONAL (CESER)
FEDERATION REGIONALE DE DEFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES (FREDON)
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT (FNE)
INSTITUT DE VEILLE SANITAIRE / CIRE (INVS)
M. BERNARD DUCHENE
M. MICHEL RAYNAL
MME JOSÉ CAMBOU
PROFESSEUR ALAIN DIDIER

Les conventions renouvelées au cours de l'année

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL

Grand Tarbes

Grand Montauban

B.G.O. Bétons Granulats Occitans Varilhes : suivi de l'empoussièrement.

SOCARO-COLAS Salles-la-Source: suivi de l'empoussièrement.

AXE 2 CLIMAT, AIR ÉNERGIE, SANTÉ PARTENARIATS

Aéroport Toulouse-Blagnac : outils d'évaluation de l'impact environnemental des aéronefs et des activités aéroportuaires dans l'air.

Les nouvelles conventions signées en 2013

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL

DECOSET / SETMI : suivi de la qualité de l'air à proximité du stockage des mâchefers (résidus métalliques de combustion).

AXE 2 CLIMAT, AIR ÉNERGIE, SANTÉ PARTENARIATS

ATMO FRANCE /ANSES : programme de recherche PATer [Pollution Atmosphérique sur le Territoire Français] : cartographier la pollution atmosphérique pour évaluer son impact sur les femmes enceintes.

AXE 3 PRÉCURSEUR THÉMATIQUES ÉMERGENTES

Conseil général de Haute-Garonne et Conseil général du Gers : évaluation d'une soixantaine de phytosanitaires sur l'année en milieu rural dans le Lauragais et en milieu urbain à Auch.

SEUILS DE DÉCLENCHEMENT DES ÉPISODES DE POLLUTION

POLLUANT	TYPE	PÉRIODE CONSIDÉRÉE	VALEUR	MODE DE CALCUL
PARTICULES EN SUSPENSION DE DIAMÈTRE < 10 MICRONS	Seuil d'alerte	24h	80 µg/m³	Moyenne glissante à 8h et à 14h ⁽¹⁾
		24h	50 µg/m³	En cas de persistance du dépassement sur 3 jours
PARTICULES EN SUSPENSION DE DIAMÈTRE < 2.5 MICRONS	Seuil de recommandation et d'information	24h	50 µg/m³	Moyenne glissante ⁽¹⁾
DIOXYDE D'AZOTE	Seuil d'alerte	Horaire	400 µg/m³	Moyenne
		Horaire	200 µg/m³	En cas de persistance du dépassement sur 3 jours
	Seuil de recommandation et d'information	Horaire	200 µg/m³	Moyenne
OZONE	Seuil d'alerte	3 h consécutives	240 µg/m³	Moyenne horaire
		3 h consécutives	300 µg/m³	Moyenne horaire
		Horaire	360 µg/m³	Moyenne
	Seuil de recommandation et d'information	Horaire	180 µg/m³	Moyenne
DIOXYDE DE SOUFRE	Seuil d'alerte	Horaire	500 µg/m³	Moyenne - Dépassé pendant 3 heures consécutives
		Seuil de recommandation et d'information	Horaire	300 µg/m³

µg/m³ = microgramme par mètre cube

(1) La moyenne glissante est calculée toutes les heures. Les dépassements des seuils sont déclenchés selon les modalités décrites par les arrêtés préfectoraux en vigueur et/ou la procédure interne de gestion des dépassements de seuil d'information et d'alerte.

Seuil d'alerte

Niveau au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine de l'ensemble de la population et à partir duquel des mesures doivent immédiatement être prises.

Seuil de recommandation et d'information

Niveau au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes de personnes particulièrement sensibles (personnes âgées, enfants en bas âge, patients souffrant d'une pathologie cardiaque ou respiratoire,...) et pour lequel des informations immédiates et adéquates sont nécessaires.

VALEURS RÉGLEMENTAIRES 2013

Code de l'environnement

POLLUANT	TYPE	PÉRIODE CONSIDÉRÉE	VALEUR	MODE DE CALCUL
PARTICULES EN SUSPENSION DE DIAMÈTRE < 10 MICRONS	Valeur limite	Année civile	50 µg/m³	35 jours de dépassement autorisés par année civile
	Objectif de qualité	Année civile	40 µg/m³	Moyenne
		Année civile	30 µg/m³	Moyenne
PARTICULES EN SUSPENSION DE DIAMÈTRE < 2.5 MICRONS	Valeur limite	Année civile	27 µg/m³ (25 µg/m³ en 2015)	Moyenne
	Valeur cible	Année civile	20 µg/m³ (à respecter en 2015)	Moyenne
	Objectif de qualité	Année civile	10 µg/m³	Moyenne
DIOXYDE D'AZOTE	Valeur limite protection de la santé humaine	Année civile	200 µg/m³	18 heures de dépassement autorisés par année civile
	Valeur limite protection de la végétation	Année civile	40 µg/m³	Moyenne
		Année civile	30 µg/m³ (NOx)	Moyenne
OZONE	Valeur cible pour la protection de la santé	8 h	120 µg/m³	Moyenne glissante ⁽²⁾ à ne pas dépasser plus de 25 jours par année civile
	Objectif de qualité pour la protection de la santé	8 h	120 µg/m³	Moyenne glissante ⁽¹⁾
	Valeur cible pour la protection de la végétation	Du 01/05 au 31/07	18 000 µg/m³	Valeur par heure en AOT40 ⁽³⁾
	Objectif de qualité pour la protection de la végétation	Du 01/05 au 31/07	6 000 µg/m³	Valeur par heure en AOT40 ⁽³⁾
DIOXYDE DE SOUFRE	Valeur limite protection de la santé humaine	Année civile	350 µg/m³	24 heures de dépassement autorisés par année civile
		Année civile	125 µg/m³	3 jours de dépassement autorisés par année civile
	Valeur limite protection des écosystèmes	Année civile	20 µg/m³	Moyenne
MONOXYDE DE CARBONE	Valeur limite protection de la santé humaine	Du 01/10 au 31/03	20 µg/m³	Moyenne
		Année civile	50 µg/m³	Moyenne
BENZO(A) PYRÈNE	Valeur cible	Année civile	1 ng/m³	Moyenne
BENZÈNE	Valeur limite protection de la santé humaine	Année civile	5 µg/m³	Moyenne
	Objectif de qualité	Année civile	2 µg/m³	Moyenne
PLOMB	Valeur limite	Année civile	0,5 µg/m³	Moyenne
	Objectif de qualité	Année civile	0,25 µg/m³	Moyenne
ARSENIC	Valeur cible	Année civile	6 ng/m³	Moyenne
CADIUM	Valeur cible	Année civile	5 ng/m³	Moyenne
NICKEL	Valeur cible	Année civile	20 ng/m³	Moyenne

µg/m³ = microgramme par mètre cube, ng/m³ = nanogramme par mètre cube, mg/m³ = milligramme par mètre cube

(1) La moyenne glissante est calculée toutes les heures. Les dépassements des seuils sont déclenchés selon les modalités décrites par les arrêtés préfectoraux en vigueur et/ou la procédure interne de gestion des dépassements de seuil d'information et d'alerte.

(2) Le maximum journalier de la moyenne sur 8 heures est sélectionné après examen des moyennes glissantes sur 8 heures, calculées à partir des données horaires et actualisées toutes les heures. Chaque moyenne sur 8 heures ainsi calculée est attribuée au jour où elle s'achève : la première période considérée pour le calcul sur un jour donné sera la période comprise entre 17 heures la veille et 1 heure le jour même et la dernière période considérée pour un jour donné sera la période comprise entre 16 heures et minuit le même jour

(3) L'AOT40, exprimé en µg/m³ par heure, est égal à la somme des différences entre les concentrations horaires supérieures à 80 µg/m³ (soit 40 ppb) et 80 µg/m³ en utilisant uniquement les valeurs sur une heure mesurées quotidiennement entre 8 heures et 20 heures, durant une période donnée.

Valeur limite dépassée

Une valeur limite est un niveau fixé sur la base des connaissances scientifiques afin d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine et/ou sur l'environnement, à atteindre dans un délai donné et à ne pas dépasser une fois atteint.

Valeur cible dépassée

Une valeur cible est un niveau fixé afin d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine et/ou sur l'environnement, à atteindre dans la mesure du possible sur une période donnée.

Objectif de qualité non respecté

Un objectif de qualité est un niveau de concentration à atteindre à long terme, sauf lorsque cela n'est pas réalisable par des mesures proportionnées, afin d'assurer une protection efficace de la santé humaine et de l'environnement dans son ensemble.

Réglementation respectée

2013

Année européenne de l'AIR

Clôture à Strasbourg
décembre 2013



● **2013 Année européenne de l'air**, conférence de clôture organisée par la Fédération ATMO France et l'ASPA - Atmo Alsace le 9 décembre 2013, Conseil de l'Europe Strasbourg.



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



ORAMIP
OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES
Atmo Midi-Pyrénées

Document co-financé dans le cadre du Contrat de Projets État-Région.

Tirage : 250 ex. N° ISSN : 2263-2387 - Dépôt légal : à parution.

PUBLICATION NON REDIFFUSÉE EN CAS DE DONNÉES INVALIDÉES. DIRECTRICE DE PUBLICATION : RÉGINE LANGE, PRÉSIDENTE DE L'ORAMIP. CONTENU RÉDACTIONNEL : ORAMIP. CONCEPTION-RÉALISATION : AGENCE CONVERGENCE RCB B 344 600 598, 05 62 15 04 43. IMPRESSION : IMPRIMERIE ROCHELaise.

ORAMIP ATMO Midi-Pyrénées

19 avenue Clément Ader - 31770 COLOMIERS

Tél. : **05 61 15 42 46** / Fax : 05 61 15 49 03

E-mail : contact@oramip.org

Internet : www.oramip.org